

“

POLITIQUE aGRICULTURE et aLIMENTATION

communauté
d'agglomération
Pays Basque

”

© Jean-Louis Hupé / Communauté Pays Basque

 **Pays
Basque**
**euskal
herria**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

—
HIRIGUNE
ELKARGOA

—
COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION



@communautePB | communaute-paysbasque.fr

sommaire

#1 L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DU PAYS BASQUE EN CHIFFRES	3
#2 UN PROJET ANCRÉ ET PARTAGÉ	5
#3 UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE À L'HORIZON 2050	6
#4 FÉDÉRER AUTOUR DE LA QUESTION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	7
#5 LES 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	8
• Soutien de la dynamique agricole et des agriculteurs	9
• Valorisation des productions agricoles locales pour conforter le revenu des agriculteurs	12
• Préservation des biens communs : eau et foncier agricole	15
• Production d'une alimentation saine et durable pour tous	18
• Amélioration de la connaissance et de la recherche	21

Réalisation

Rédaction & réalisation graphique

Juin 2025 - Publication réalisée par la Communauté Pays Basque.

Mise en page et illustrations : Flora Roliers.

Crédits Photos

Communauté Pays Basque, Jean-Louis Hupé, Buru Beltza, Fred de Bailliencourt, Association de la filière porc basque Kintoa, Herriko Haragia, Carole Pro, Syndicat de défense AOP Ossau-Iraty, Côté Sud Photo, Mathieu Prat Association des producteurs fermiers du Pays Basque, Herriko Ogia, CDEO.

Traduction en basque

Beatrice Ardoin

1# L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DU PAYS BASQUE en CHIFFRES



3 777
exploitations

- 15 % entre 2010 et 2020

35 %

des exploitations
assimilées à des
“petites fermes”



31,7
hectares



Taille moyenne
d'une exploitation
au Pays Basque
(+ 3,7 ha entre 2010
et 2020)



**Orientations
technico-économiques
des exploitations**

44 % élevage ovins

20 % élevage bovin

10 % autres élevages

6 % polyculture / élevage

13 % cultures
et céréales

7 % viticulture,
arboriculture,
maraîchage,
horticulture



119 552 ha
de Surface Agricole Utile
(≈ 170 000 ha avec les estives)

84 % de prairies

10 % de céréales

3 % de fourrages

3 % en maraîchage,
arboriculture, viticulture



31 %
des chefs
d'exploitations
(soit 1 446) **sont
des femmes**



8 801
actifs agricoles
(5 010 ETP)
soit - 28 % entre
2010 et 2020



49 ans
Moyenne d'âge
des chef-fes
d'exploitation

23 % d'entre eux
ont plus de 55 ans



60 %
des fermes engagées
dans des démarches
collectives de qualité dont
43 %
en Signes Officiels
de Qualité



4 AOP + 1 AOC



6 753 ha de surfaces bio
11 % des exploitations



Une capacité
d'approvisionnement
insuffisante en
productions végétales
pour les habitants

10 % pour les légumes
10 % pour les fruits
5 % pour les céréales



24 %
des exploitations
commercialisent
en circuit court



78 %
des achats alimentaires
sont réalisés
en grandes surfaces



111
entreprises
agroalimentaires
dont
64 %
sont des TPE de
- de 10 salariés

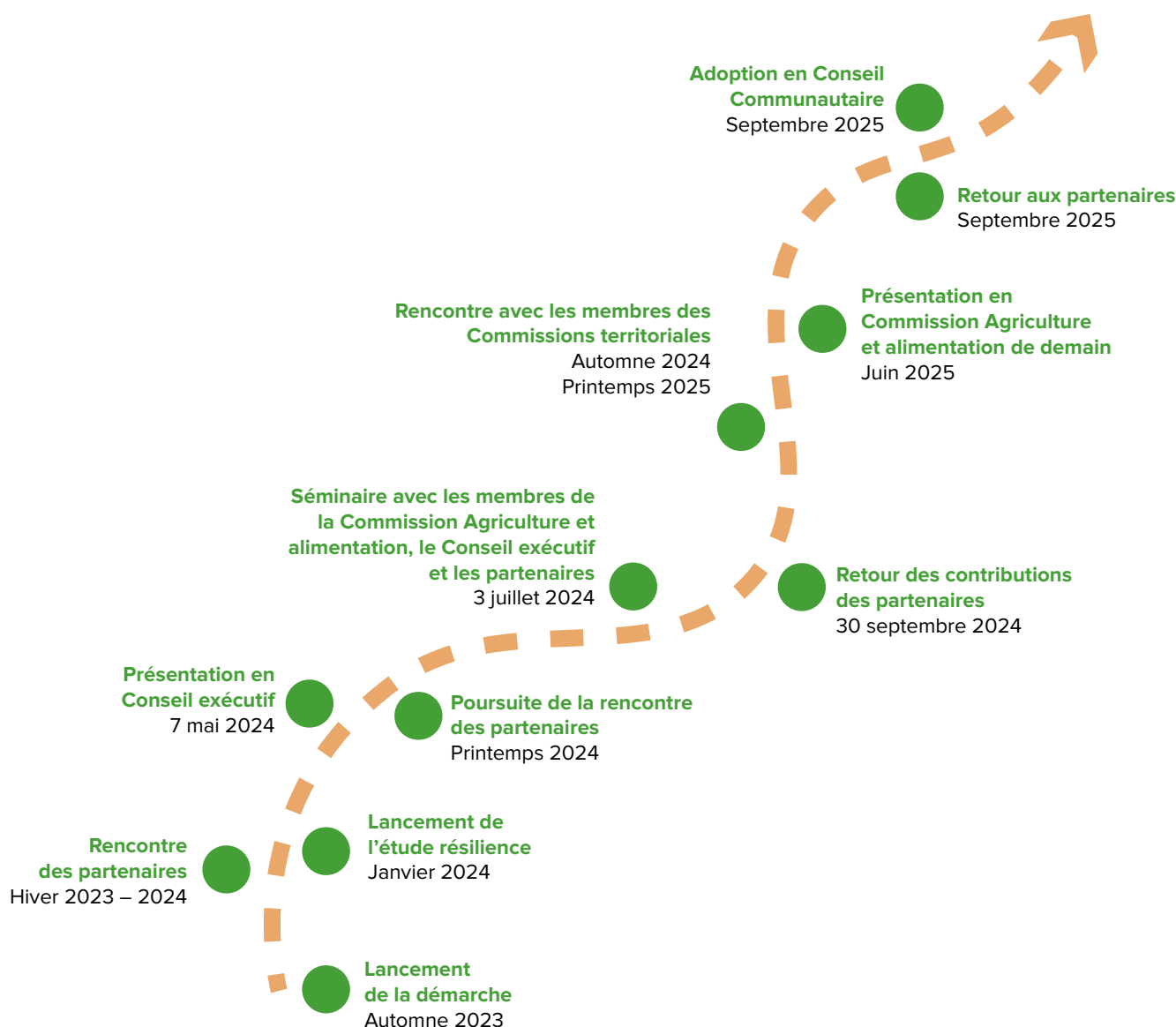
Les secteurs du
lait et de la viande
représentent 40 %
des activités de ces
entreprises pour
3 000 emplois

(Données issues du RGA 2020, de l'INSEE et
de l'étude pour la définition d'une stratégie
de résilience agricole et alimentaire)

2# UN PROJET ancré ET PARTAGÉ

L'agriculture, pilier incontournable de notre territoire, façonne non seulement son économie, mais participe également à un aménagement équilibré du Pays Basque et de ses paysages.

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération Pays Basque porte une politique volontariste en matière d'agriculture et d'alimentation. En concertation avec les élus, les membres de sa commission Agriculture et alimentation de demain, le Conseil de Développement du Pays Basque et l'ensemble des partenaires agricoles et alimentaires locaux, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a souhaité dessiner un projet structurant pour les années à venir. Il s'inscrit en cohérence avec les objectifs du Projet de Territoire et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays Basque et en articulation avec la politique Montagne.



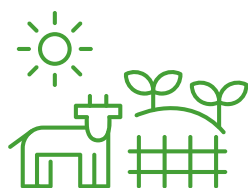
3#

UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE À L'HORIZON 2050

La Communauté d'Agglomération Pays Basque a initié une démarche prospective visant à définir une stratégie de résilience agricole et alimentaire à l'horizon 2050. Elle intègre différents paramètres comme l'évolution démographique de notre territoire, ainsi que le changement climatique, l'évolution des habitudes alimentaires et des pratiques agricoles, etc.

Il en résulte une trajectoire qui a pour objectif d'inverser les tendances actuelles pour maintenir une agriculture forte sur le territoire, une alimentation locale de qualité, afin de tendre vers la résilience du système agricole et alimentaire du Pays Basque.

Une trajectoire de 2020 à 2050 qui nous oblige



Démographie agricole et foncier

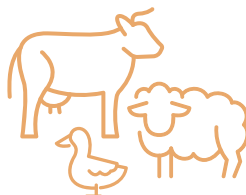
- Conserver un nombre élevé de fermes.
- Maintenir la Surface Agricole Utile et limiter l'artificialisation.

Filières végétales



- Doubler les surfaces en fruits et légumes (objectif 850 ha de maraîchage et 500 ha d'arboriculture).
- Accroître les surfaces en bio et/ou dites à bas niveau d'intrants (objectif 40 % de la Surface Agricole Utile).

Filières d'élevages



- Limiter la baisse des cheptels ovins et bovins.
- Augmenter la production laitière valorisée en AOP Ossau-Iraty (objectif $\frac{2}{3}$ de la production).
- Accroître la part de la viande bovine et ovine produite et consommée sur le territoire (objectif 50 %).

Consommation



- Accompagner le changement vers des pratiques alimentaires plus saines (objectif 70 % de la population respectant les recommandations en matière d'alimentation et notamment, en augmentant la part des protéines végétales).
- Réduire la part de la population en situation de précarité alimentaire.
- Augmenter les produits de qualité et issus des circuits courts en restauration collective pour atteindre 50% de produits durables (dont 20% de produits bio) ainsi que 50% de produits locaux.

4#

FÉDÉRER AUTOUR DE La QUESTION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Face à la fragilité croissante du secteur agricole, mise en évidence par les effets du dérèglement climatique et les problématiques sanitaires récurrentes, il semble indispensable de penser l'avenir collectivement.

Cela implique d'ouvrir un espace d'échanges et de réflexion réunissant une diversité d'acteurs : agriculteurs, collectivités territoriales, services de l'Etat, syndicats, membres de la société civile, consommateurs, opérateurs agricoles et autres parties prenantes.

Une mobilisation large et un dialogue ouvert permettront d'imaginer des réponses adaptées et durables aux défis agricoles et alimentaires du territoire du Pays basque.

Cela pourra s'envisager au sein d'une instance représentative et consultative, structurée juridiquement en association, et dont l'objet sera centré sur les questions agricoles et alimentaires du Pays Basque.

Elle aspirera à être un lieu de débats et de propositions pour tous les sujets qui concernent l'agriculture et l'alimentation afin de nourrir et d'orienter la stratégie agricole des différentes entités du territoire.

Dans cette perspective, cette association pourra également constituer le Comité de suivi du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) du Pays Basque offrant ainsi un ancrage pérenne à la démarche collective.

Elle sera composée d'une cinquantaine d'acteurs, représentants du monde agricole et de l'alimentation (la Chambre d'agriculture, Euskal Herriko Laborantza Ganbara, Mutualité Sociale Agricole, Conseil de développement du Pays Basque, syndicats agricoles, État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération Pays Basque, structures de développement agricole, acteurs sociaux économiques agricoles).



SCIC GARRO © Mathieu Prat

5# Les CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1

SOUTIEN DE LA
DYNAMIQUE AGRICOLE
ET DES AGRICULTEURS

2

VALORISATION
DES PRODUCTIONS
AGRICOLLES LOCALES

3

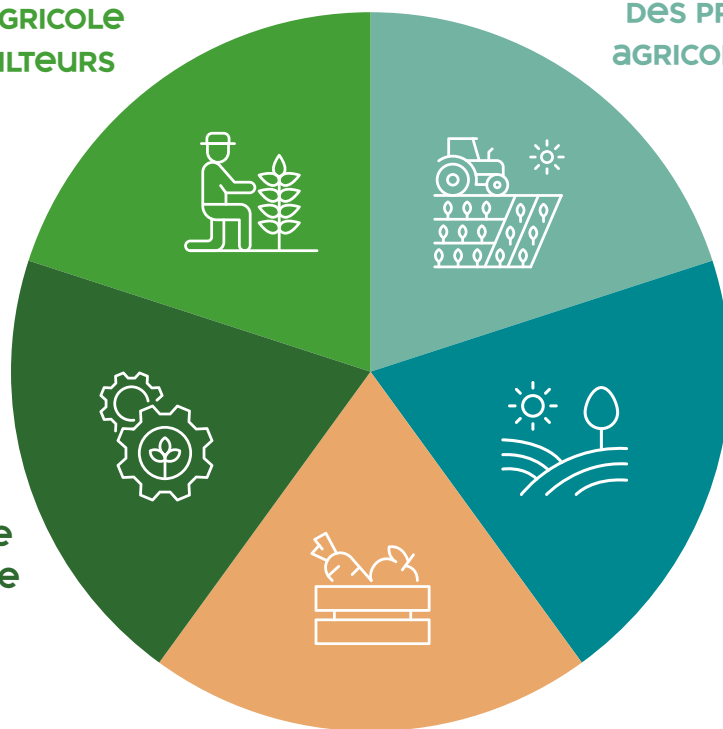
PRÉSERVATION DES
BIENS COMMUNS :
eau et FONCIER
AGRICOLE

4

PRODUCTION
D'UNE ALIMENTATION
SAINE ET DURABLE
POUR TOUS

5

AMÉLIORATION
DE LA CONNAISSANCE
ET DE LA RECHERCHE



1 Soutien de la Dynamique agricole et des agriculteurs

1

Le Pays Basque, comme d'autres territoires, souffre d'une diminution continue du nombre de fermes et d'actifs et ce, malgré une forte dynamique d'installations. Trois départs pour une installation sont fréquemment observés depuis quelques années, et 40 % des exploitants auront atteint l'âge de la retraite à très court terme. La taille des fermes tend à s'agrandir, ce qui rend difficile leur transmission. La création d'un espace de dialogue efficace entre cédants et repreneurs devient crucial, en particulier pour les installations hors du cadre familial.

Au regard de ce contexte, le Pays Basque est confronté à deux enjeux majeurs : celui du maintien du nombre d'agriculteurs et celui du renouvellement des générations d'actifs agricoles. En cohérence avec l'intervention des autres partenaires, les actions de la Communauté d'Agglomération Pays Basque doivent permettre de répondre à ces enjeux.



© Buru Beltza

➤ Aider les structures et les dynamiques qui participent à l'installation d'agriculteurs

- Renforcer l'accompagnement pré-installation.
- Expérimenter un suivi post-installation afin de consolider la viabilité et la vivabilité des projets.
- Faciliter et accompagner les installations individuelles et collectives par l'accès au foncier, l'aménagement de parcelles, la communication, les rencontres, y compris pour les doubles actifs.
- Créer du lien entre structures pour capitaliser sur l'existant et faciliter les actions partenariales.
- Valoriser l'action des CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole).

➤ Développer le dispositif d'espace test pour les porteurs de projet à l'installation

- Construire et appuyer le développement de lieux-test agricoles (permanents et temporaires) sur du foncier agricole public ou privé.
- Promouvoir les démarches d'acquisitions progressives renforçant les compétences du métier de paysan (test agricole, stage parrainage, stage paysan créatif, formation).

➤ Faciliter la transmission des fermes

- Généraliser la réalisation de diagnostics territoriaux de transmission en s'appuyant sur les communes et référents communaux pour identifier et caractériser les fermes qui se libèrent.
- Renforcer l'accompagnement à la transmission en incluant le foncier et le logement.
- Acquérir les fermes sans repreneur identifié pour préserver leur entièreté.
- Soutenir et accompagner les cédants qui transmettent hors du cadre familial.



© Communauté Pays Basque

➤ Contribuer à structurer le développement de la main d'œuvre sur les exploitations agricoles et à renforcer l'attractivité du métier

- Renforcer les services de remplacement agricole et participer à la création de formes groupées d'emploi à la ferme.
- Favoriser l'acquisition d'outils adaptés (automatisés, numériques, etc.) pour soulager les besoins de main d'œuvre.
- Participer à renforcer la connaissance des dispositifs d'emplois agricoles.

➤ Conforter les petites fermes pour maintenir l'activité sur le territoire

- Favoriser l'installation dans les petites fermes.
- Assurer le maintien des petites fermes.

➤ Promouvoir le métier d'agriculteur

- Valoriser les installations viables et vivables.
- Avoir une action de veille sur l'enseignement agricole local afin de connaître et détecter des potentiels candidats à l'installation.
- Intervenir dans les écoles pour promouvoir le métier d'agriculteur.



Ferme Agrizarbel
© Communauté Pays Basque

➤ Une ingénierie spécifique pour faciliter la transmission des exploitations

Un diagnostic territorial transmission a été mené en Soule :

- repérer les potentiels cédants sans reprise afin de les conseiller et de les accompagner dans leur transmission,
- faciliter la mise en relation entre cédants et porteurs de projets en menant un travail de qualification et de quantification des repreneurs (y compris les Hors Cadres Familiaux).

Ce diagnostic peut être mené à l'échelle d'autres territoires :

- en interne par les services de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,
- en externe par un prestataire du milieu agricole.

➤ Dispositif de soutien aux petites fermes

Pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque, une "petite ferme" se définit par 3 critères : un chiffre d'affaires HT plafond par Unité de Travail Agricole (UTA), un montant maximum d'aides du 1^{er} pilier de la PAC par UTA et enfin, une surface agricole utile (hors landes et parcours) par UTA.

Deux dispositifs distincts mais complémentaires sont mis en place :

- une aide forfaitaire à l'installation,
- une aide au maintien en faveur de l'emploi, de la participation aux dynamiques collectives, et des investissements.

➤ Soutien à l'emploi sur les fermes

Le service de remplacement agricole est géré au Pays Basque par deux associations, Lagunak et Service de Remplacement Basco-Béarnais. Leur mission est de mettre à disposition du personnel chez les agriculteurs adhérents afin d'assurer leur remplacement.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque apporte une participation pour financer les "coups durs" (maladie, accident, décès, épuisement professionnel) et envisage d'élargir sa participation à la création des groupes locaux d'employeurs.

➤ Mise à disposition de lieux-test agricoles

La Communauté d'Agglomération Pays Basque met à disposition du foncier agricole équipé pour du test d'activité pendant 3 ans, en partenariat avec l'association Trebatu. À l'issue du test, les porteurs de projets peuvent s'y installer définitivement. Cet outil permet de sécuriser une installation progressive, notamment pour les HCF (Hors Cadre Familial). La Communauté d'Agglomération Pays Basque va continuer à déployer et essaimer ce dispositif sur l'ensemble du territoire.

2 VALORISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES LOCALES POUR CONFORTER LE REVENU DES AGRICULTEURS

Le Pays Basque est un territoire agricole aux productions variées qui témoignent de la diversité de ses paysages, de son histoire et de ses traditions.

Pour assurer la viabilité des fermes et le maintien d'un tissu agricole et agroalimentaire dynamique, l'amélioration du revenu agricole est indispensable. De plus, à travers un engagement dans des démarches de qualité, la relocalisation des filières de production permet de développer les pratiques agroécologiques, de préserver la qualité de nos paysages et de faire perdurer nos savoir-faire.

➤ Appuyer le développement de filières de production de qualité ancrées dans le territoire

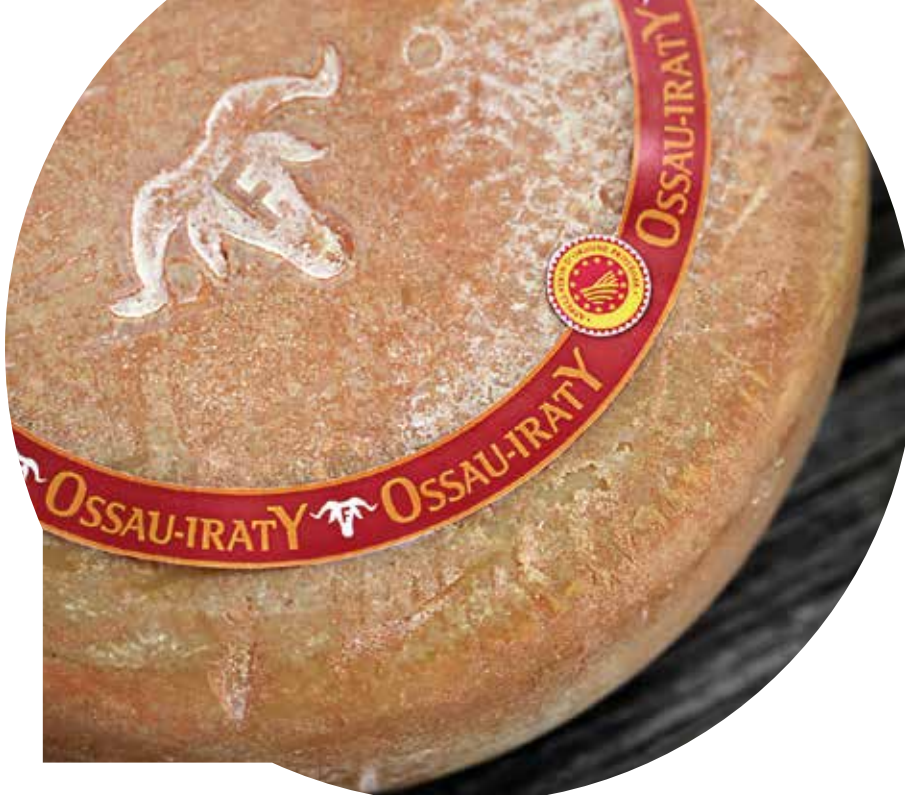
- Aider à la structuration et au développement des filières et des démarches collectives de qualité (en particulier les AOP), de production fermière, de valorisation de races et variétés locales, en cohérence avec les enjeux de transition agroécologique et de souveraineté alimentaire.
- Sécuriser les filières d'élevage en améliorant leur rentabilité par l'accompagnement technique, le soutien à l'innovation, le maintien et le développement des outils d'abattage et de transformation sur le territoire.

➤ Promouvoir la diversification des fermes en soutenant les filières émergentes

- Inciter à l'installation et à la diversification vers des productions dont l'offre est déficitaire à l'échelle du territoire pour l'alimentation humaine (volailles, œufs plein air, lait, fruits et légumes frais et secs, etc.).
- Encourager la structuration de filières émergentes et innovantes, créatrices de valeur ajoutée.



© Herriko Haragia



© Syndicat de défense AOP Ossau-Iraty

➤ Encourager le développement de la transformation (fermière et agroalimentaire) et des circuits courts de proximité

- Faciliter la création et le développement d'outils collectifs de découpe, de transformation et de commercialisation et inciter l'engagement dans des démarches de qualité.
- Encourager les entreprises agroalimentaires à s'approvisionner en matières premières agricoles locales et de qualité, et à développer de nouveaux produits.
- Contribuer au développement et à la structuration des circuits courts et de proximité.

➤ Contribuer au maintien et au développement de l'Agriculture Biologique

- Favoriser l'émergence et le développement de filières territorialisées en Agriculture Biologique.
- Aider les installations et les conversions en Agriculture Biologique.
- Appuyer les démarches de commercialisation des produits biologiques à l'échelle individuelle, collective et territoriale.

➤ Renforcer l'autonomie des fermes à l'échelle individuelle et collective

- Encourager les actions de développement des techniques et pratiques visant l'autonomie fourragère sur la ferme (séchage en grange, etc.).
- Encourager les actions visant la "complémentarité plaine - montagne" pour l'autonomie fourragère et céréalière.
- Contribuer à la structuration d'une filière locale de semences paysannes.
- Faire la promotion des outils collectifs (partage et achats groupés, copropriété, CUMA, etc.).

➤ Le Contrat d'engagement filières agricoles

Ce dispositif vise à accompagner l'émergence, la structuration et le développement des filières de qualité, des AOP et des démarches collectives. Il soutient les projets s'inscrivant dans l'un des axes suivants :

- Agriculture Biologique.
- Biodiversité, eau et climat.
- Production fermière, circuits courts et de proximité.

Une dotation "coup de pouce au démarrage" vise à favoriser l'émergence de nouvelles filières agricoles locales. Un partenariat spécifique est privilégié pour favoriser les installations en agriculture biologique.

➤ Un dispositif de soutien financier et technique aux abattoirs

Les outils d'abattage représentent un maillon essentiel entre les filières d'élevage et la valorisation des produits carnés. Fort de trois abattoirs de proximité (Anglet, Mauléon-Licharre et Saint-Jean-Pied-de-Port), le Pays Basque dispose d'un maillage dense mais qui nécessite d'être préservé pour conforter les filières d'élevage.

➤ Des équipements pour favoriser la transformation fermière et agroalimentaire

Afin de soutenir la transformation fermière et agroalimentaire, la Communauté Pays Basque fait le choix :

- d'accompagner des ateliers collectifs de paysans (Belaun, Xuhito),
- de construire des outils publics permettant la valorisation (Hurbil, pépinière Larramendia),
- de conforter l'environnement technologique par des outils du type plateforme agroalimentaire Amikuze.

➤ Appel à projets "Valorisation des productions agricoles locales"

Cet appel à projets vise à soutenir les initiatives et les démarches innovantes des agriculteurs et petites entreprises agroalimentaires ayant pour objectif de valoriser les productions agricoles avec un ancrage territorial fort. Les projets doivent favoriser les circuits courts, la qualité des produits et des modes de production durable. L'innovation est encouragée dans les techniques de transformation, la commercialisation et les pratiques environnementales.

➤ Le règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises

Le règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise permet de soutenir la valorisation de produits agricoles locaux en accompagnant les entreprises de transformation agroalimentaire du territoire dans leur projet immobilier (acquisition, construction, agrandissement ou rénovation de bâtiments et abords extérieurs). Les aides sont conditionnées à la mise en œuvre de pratiques durables et de modes constructifs éco-responsables. A noter qu'une bonification est attribuée aux entreprises qui valorisent une matière première locale et de qualité.



3 PRÉSERVATION DES BIENS COMMUNS

3

Une étude sur la ressource en eau réalisée en 2020 par la Communauté d'Agglomération Pays Basque a révélé une perte de disponibilité de la ressource en eau de 30 % à l'horizon 2040, en raison du changement climatique, avec plus de la moitié des communes du territoire concernées. Ainsi, la préservation de la qualité et de la quantité des ressources en eau est un enjeu crucial tant pour l'alimentation en eau potable des populations que pour la préservation de la biodiversité et de l'activité agricole.

Dans un contexte marqué par une forte pression foncière, une attractivité croissante du territoire et une diminution significative des surfaces agricoles, la préservation du foncier agricole à vocation nourricière, qui représente aujourd'hui 55 % de la superficie du Pays Basque, constitue un enjeu stratégique majeur pour la Communauté d'Agglomération.



© Communauté Pays Basque

➤ Développer les pratiques agricoles qui préservent les ressources en eau

- Encourager les investissements pour la protection et l'économie de la ressource en eau.
- Animer un programme d'actions spécifiques sur les zones agricoles sur les zones critiques au titre de l'eau potable.
- Mettre en place une tarification agricole de l'eau différenciée.
- Étudier la faisabilité de la réutilisation de l'eau en circuits fermés.
- Protéger les zones de captages sensibles d'eau potable par le développement de pratiques adaptées, notamment *via* la mise en place de baux ruraux environnementaux.
- Aider les pratiques innovantes permettant de moins irriguer.

➤ Favoriser le développement des pratiques agroécologiques et préserver la biodiversité

- Accompagner les projets basés sur la mise en place de couverts végétaux, le zéro intrant phytosanitaire et engrais chimique, le captage du carbone, la préservation de la biodiversité, etc.
- Soutenir l'agroforesterie et le maintien de la présence d'arbres et haies intra et inter-parcellaires.
- Favoriser la valorisation des haies bocagères à travers la filière bois (énergie, paillage).



© Communauté Pays Basque

➤ Sensibiliser, communiquer et informer les agriculteurs à la préservation des ressources

- Sensibiliser les agriculteurs à l'économie d'eau.
- Communiquer sur des projets agroécologiques et innovants.
- Communiquer sur des projets exemplaires liant activité agricole et préservation des ressources en eau.
- Faire témoigner les acteurs de terrain qui luttent contre la pollution des eaux (Fédération de pêche 64, Office français de la biodiversité) auprès des élus et des agriculteurs.

➤ Assurer la maîtrise des prix du foncier à vocation agricole

- Consolider l'application de la convention Communauté d'Agglomération Pays Basque-SAFER sur la moralisation du prix du foncier agricole.
- Poursuivre le travail collaboratif avec les acteurs du foncier (SAFER, EPFL, LURZAINDIA).

➤ Protéger et rendre accessible le foncier agricole

- Réaliser un inventaire du foncier public disponible et mobilisable pour installer des agriculteurs.
- Initier et constituer une réserve de foncier agricole public.
- Poursuivre la sensibilisation des communes à la préservation du foncier agricole et aux outils le permettant.
- Contribuer à la reconquête des zones intermédiaires et des espaces agricoles en territoire urbain.
- Proscrire l'installation de projets photovoltaïques sur les sols à vocation nourricière.
- Renforcer la protection des terres agricoles dans le cadre des PLUi et des autres documents de planification.



© Communauté Pays Basque

➤ Accompagner l'adaptation des fermes et des entreprises au dérèglement climatique

- Accompagner les producteurs s'engageant dans des démarches collectives environnementales (paiements pour services environnementaux, paysage, label bas carbone).
- Soutenir les entreprises de transformation dans leur recherche d'économies d'énergie, d'eau et la décarbonation de leurs procédés.
- Accompagner l'autonomie énergétique des fermes, notamment le développement du photovoltaïque sur les serres et les toitures des bâtiments agricoles déjà existants et la méthanisation raisonnée qui ne valorise que les effluents et les sous-produits agricoles.

> ERREKAGRI

Le programme Errekagri accompagne les agriculteurs dans l'économie d'eau et la préservation de la qualité des cours d'eau. Il permet de soutenir financièrement les maraîchers, arboriculteurs et éleveurs dans la mise en place de dispositifs de stockage d'eau de pluie, l'installation de réseaux d'irrigation économes en eau, la réhabilitation de sources en zone de montagne, le compostage, la protection des cours d'eau et la remontée de points d'abreuvement. Il est complémentaire dans ses objectifs du développement de l'agriculture biologique.

> Appel à projets "Fermes innovantes et Pratiques Agroécologiques"

Cet appel à projets vise à soutenir les initiatives et démarches innovantes des agriculteurs ayant pour objectif de s'inscrire dans une transition agroécologique : autonomie, durabilité et adaptation au dérèglement climatique. Il s'agit notamment de soutenir des projets exemplaires et reproductibles. À titre d'exemples, ont pu être accompagnés : la plantation de cépages de vignes résistants au mildiou, de théiers et d'agrumes, la création d'un outil mutualisé de désherbage pour les vignes en terrasse, la construction d'un système de séchage en grange, la fabrique d'aliments à la ferme, l'agroforesterie en élevage, etc.

Systèmes d'abreuvement © Communauté Pays Basque

> Des outils pour la préservation du foncier agricole

Dans le cadre de sa politique de protection et de préservation du foncier agricole, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a mis en place les outils suivants :

- La convention partenariale SAFER-Communauté d'Agglomération Pays Basque, qui vise à éviter la spéculation et à améliorer la moralisation du marché via l'action de la SAFER sur les prix des transactions.
- Le Mémento du foncier agricole, pour sensibiliser les élus du territoire à l'existence d'outils permettant de préserver les espaces agricoles.
- Les comités ZAD (Zone d'Aménagement Différé) avec la mise en place d'une réflexion systématique sur le devenir des terres agricoles dans le cas de la création d'une ZAD.
- La constitution d'une réserve foncière agricole publique, en portage conservatoire, à des fins d'installation, et incluant le logement.

4 PRODUCTION D'une ALIMENTATION saine ET DURABLE POUR TOUS

Face à des pratiques alimentaires qui évoluent (augmentation de la consommation de produits ultratransformés et de la restauration hors domicile), la promotion d'une alimentation saine, diversifiée, de qualité, de saison et accessible à tous est un véritable enjeu pour le territoire.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque doit poursuivre et amplifier ses actions d'accompagnement à destination de tous les publics afin d'atteindre cet objectif et renforcer le lien entre agriculture et alimentation. Cela passe par la valorisation de la production agricole locale pour la consommation locale. Notre action doit nous amener vers plus de souveraineté alimentaire au bénéfice de tous les habitants de notre territoire, en cohérence avec les enjeux climatiques.



Cantine centrale de Bidache
© Fred de Baillencourt

➤ Encourager un service de restauration collective pérenne et de qualité au bénéfice des écoles du territoire

- Réaliser un état des lieux de l'organisation de la restauration collective des différents territoires et accompagner sa structuration.
- Animer des espaces d'échanges dédiés aux communes (formations, réglementation, échanges de bonnes pratiques, etc.).
- Appuyer l'ingénierie aux communes qui souhaitent créer des régies agricoles en maraîchage.
- Aider à la planification et la diversification des productions (notamment maraîchère et arboricole) pour les cantines en régie.
- Inciter et accompagner les achats alimentaires groupés des cuisines communautaires.

➤ Accompagner les cantines communales et communautaires à atteindre les objectifs des lois EGAim et Climat et Résilience

- Favoriser la structuration de l'offre agricole locale à destination de la restauration collective.
- Apporter un soutien aux communes dans la télédéclaration sur la plateforme "Macantine" et dans la rédaction des appels d'offres.
- Aider individuellement les établissements via la réalisation d'un diagnostic, puis la mise en place/suivi d'un plan d'actions.
- Impulser et encourager la mise en place d'actions collectives de sensibilisation.
- Poursuivre l'animation sur le gaspillage alimentaire (en lien avec le Syndicat Bil Ta Garbi) et participer au développement du don alimentaire.
- Faire reconnaître les produits issus des filières locales et de qualité.

➤ Favoriser la relocalisation de la consommation *via* le développement des circuits courts et de proximité

- Appuyer les projets de commercialisation collective de produits fermiers, locaux et de qualité.
- Valoriser les restaurants s'approvisionnant en produits locaux et de qualité.
- Créer des outils pour faire connaître l'offre existante en vente directe.
- Apporter de la visibilité aux producteurs fermiers dans les marchés de plein air.
- Mettre en relation les acteurs pour aider à écouler les surplus de production.
- Créer du lien entre consommateurs et acteurs de la filière pêche locale.
- Promouvoir les évènements favorisant l'interconnaissance entre producteurs et consommateurs.

➤ Favoriser une alimentation saine, locale et accessible à tous les publics

- Poursuivre les actions de sensibilisation à l'alimentation durable auprès des enfants.
- Mener des actions d'éducation et de sensibilisation à l'alimentation saine, locale et de qualité auprès du grand public.
- Expérimenter des dispositifs d'actions sociales innovantes par exemple dans le cadre d'un Contrat d'alimentation locale.



© Herriko Ogia



© Association des producteurs fermiers du Pays Basque

➤ Une ingénierie dédiée à l'accompagnement des communes

La Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne les communes sur :

- les objectifs des lois EGAlim et Climat et Résilience (approvisionnement en produits bios et durables, gaspillage alimentaire, diversification des protéines, etc.) :
 - réalisation de diagnostics territoriaux sur la situation des services de restauration collective,
 - formations collectives,
 - accompagnements individuels,
 - animations au gaspillage alimentaire dans les cantines,
 - atelier de sensibilisation à une alimentation saine et durable dans les écoles.

➤ Création d'un dispositif en faveur d'une alimentation saine pour tous

La Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite expérimenter des dispositifs d'actions sociales innovantes :

- paniers solidaires de légumes bios à destination des personnes en situation de précarité, ordonnance verte, chèques cadeaux, etc.,
- Sécurité Sociale de l'Alimentation.

➤ Déploiement de la marque "Tokikoa"

La marque Tokikoa, portée par l'Office de Tourisme Pays Basque (OTPB), vise à valoriser les restaurateurs du territoire proposant une offre de plats élaborés à partir de produits de qualité issus du Pays Basque, notamment de démarches collectives : Agriculture Biologique, AOP, IGP, charte fermière de qualité Idoki, etc.

5 amélioration de la connaissance et de la recherche

5

Dans un contexte marqué par des crises multiples (climatiques, sanitaires, économiques, sociales), l'agriculture se trouve plus que jamais confrontée à de nombreux défis :

- l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, qui impacte déjà de manière significative les systèmes agricoles,
- le développement et le déploiement des pratiques agroécologiques visant à préserver les biens communs que sont le sol, l'eau, la biodiversité et à assurer la performance économique des fermes,
- l'amélioration de l'autonomie protéique et azotée des fermes,
- la relocalisation de la production et la création de chaînes de valeur équitables pour renforcer la souveraineté alimentaire et améliorer la résilience du territoire et des fermes,
- le renouvellement des générations et l'amélioration des conditions sociales des agriculteurs.

➤ Favoriser, stimuler et participer à la recherche en lien avec le territoire

- Favoriser les projets de recherche sur les sujets suivants :
 - l'adaptation aux effets du changement climatique et l'atténuation de ses causes,
 - la transition agroécologique vers des systèmes agricoles sobres en intrants et résilients (amélioration génétique, diversification, gestion de l'eau, préservation des sols, solutions fondées sur la nature, solutions numériques, etc.),
 - l'autonomie fourragère, protéique, azotée et énergétique des fermes,
 - la gestion des risques liés au sanitaire (maladies et ravageurs) et à la grande prédation,
 - la valorisation des sous-produits d'origine agricole ou agroalimentaire,
 - l'innovation organisationnelle dans les filières,
 - l'alimentation saine, locale et accessible à tous.
- Créer une chaire de recherche autour des enjeux de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'alimentation.
- Renforcer les équipes de recherche présentes sur le territoire.

Centre Départemental de l'Élevage Ovin à Ordiarp
© CDEO



➤ Stimuler l'innovation et les expérimentations

- Renforcer la dynamique territoriale autour de la recherche et d'expérimentations en créant des infrastructures adaptées, en suscitant des processus d'innovation interactive, en favorisant les partenariats, la mise en réseau et les synergies entre acteurs publics et privés.
- Soutenir les plateaux techniques et technologiques au service de la valorisation de la production agricole locale.

➤ Diffuser, échanger et capitaliser sur les résultats et connaissances acquises

- Faciliter le partage et la diffusion des données et des connaissances acquises en les rendant accessibles au plus grand nombre grâce à une communication et une dissémination efficaces.
- Stimuler l'échange entre les différents acteurs (agriculteurs, conseillers, chercheurs, entreprises) sur les meilleures pratiques pour faciliter leur adoption et leur déploiement.
- Favoriser le transfert des résultats et des connaissances vers le monde économique et le changement d'échelle des solutions reproductibles en soutenant une recherche et une innovation participatives et collaboratives.

➤ Développer la formation agricole sur le territoire

- Développer l'offre de formations agricoles en enseignement supérieur sur le territoire (niveau licence, master et ingénieur).
- Veiller au maintien de l'offre Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) pour une installation adaptée au territoire et aux divers publics (HCF, ...).



© Buru Beltza

➤ **Création d'un centre de ressources en productions végétales biologiques**

Le développement du maraîchage, de l'arboriculture, des cultures protéiques et céréalières pour l'alimentation humaine conjugué à une demande forte des consommateurs et des opérateurs ont fait émerger le besoin de consolider l'appui technique, la recherche et la capitalisation des connaissances portant sur les productions végétales biologiques et ce, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

Le Centre de ressources se composera :

- d'une station d'expérimentation en maraîchage bio,
- de la structuration d'un pôle technique en arboriculture,
- d'un réseau de fermes ressources en prairies, céréales, protéines,
- d'observatoires économiques par filière végétale.

➤ **Soutien au Centre départemental de l'élevage ovin**

La Communauté d'Agglomération Pays Basque accompagne le centre départemental de l'élevage ovin d'Ordiarp en tant qu'outil technique structurant au service d'une filière majeure pour ce territoire et son aménagement.

➤ **Plateforme de données ouvertes sur l'agriculture du Pays Basque : ZABAL**

Avec ZABAL, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est dotée du premier portail à l'échelle d'un territoire de données partageables sur l'agriculture. Ainsi, tous les acteurs ont accès à des chiffres vérifiés et actualisés sur les cultures et les productions du territoire. La connaissance fine peut guider les agriculteurs mais constitue aussi une aide à la décision pour les élus dans l'élaboration de la politique agricole et alimentaire communautaire.

Cette plateforme propose également, en partenariat avec les principales filières agricoles du territoire, des observatoires spécifiques et la possibilité d'accéder à différents outils pour leur développement comme la création de cartes ou de graphiques.

Ferme lieu-test de Charritte-de-Bas
© Carole Pro





COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
—
HIRIGUNE
ELKARGOA
—
COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION

15 avenue Foch, CS 88 507, 64185 Bayonne Cedex

Tél : 05 59 44 72 72

agriculture@communaute-paysbasque.fr

communaute-paysbasque.fr